

N° de commande TirGroupé :

Référence commande client :

\_\_\_\_\_

N° de client :

\_\_\_\_\_

Nouveau client :

Code promo :

\_\_\_\_\_

À retourner accompagné de votre règlement / virement à :  
TirGroupé Chèques Cadeaux - Service commandes - 344, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex.

Coordonnées		À COMPLÉTER EN MAJUSCULES		* Obligatoire pour traitement de la commande.	
Raison sociale* :	_____				
N° de SIRET* :	_____				
Adresse* :	_____				
Code postal* :	_____	Ville* :	_____		
Tél.* :	_____	Fax* :	_____	Effectif sur site* :	_____
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> Nom* :	_____		Fonction* :	_____	
Ligne directe* :	_____	Portable :	_____		
e-mail* :	_____				

Adresse de facturation (si différente de l'adresse principale)	Adresse de livraison (si différente de l'adresse principale)**
RAISON SOCIALE : .....	RAISON SOCIALE : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
Code postal : _____ Ville : .....	Code postal : _____ Ville : .....
Nom du destinataire <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> : .....	Contact pour la commande* <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> : .....
Tél. : _____ Fax : _____	Tél.* : _____ Fax : _____
e-mail : .....	e-mail : .....

COMMANDEZ VOS CHÈQUES CADEAUX				
Code événement	Nombre de bénéficiaires	Montant par personne	Détail des coupures (≥ à 10 €)	TOTAL
Ex: N A	1 3 0	7 7 €	3 x 20€ + 1 x 17€	1 0 0 1 0 , 0 0 €
_____	_____	_____ €	_____	_____ €
_____	_____	_____ €	_____	_____ €
_____	_____	_____ €	_____	_____ €
_____	_____	_____ €	_____	_____ €

Codes événements : CA : Cadeaux - NE : Noël Enfants - NA : Noël Adultes - RS : Rentrée Scolaire - NS : Naissance - FM : Fête des Mères - FP : Fête des Pères - MG : Mariage/Pacs - RE : Retraite - SN : Saint-Nicolas SC : Sainte-Catherine - CL : Culture

**Participation aux frais de services** (impression / façonnage des chèques cadeaux / personnalisation au nom de l'événement / Bons de réduction / services ci-dessous...)

**Services associés inclus**

Si aucune case n'est cochée, vos chèques cadeaux seront livrés non reliés  Mise sous chéquiers ou  Pochette sans mise sous pli

**Message pour vos salariés** 3|0|0|0 €

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël.  Tous nos vœux de bonheur.  Nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire.

Nous vous souhaitons une bonne fête !  Nous vous souhaitons une bonne retraite.

**Mode de livraison**

Participation aux frais de livraison (TTC) 1|1|9|6 €

Pour toute autre demande de mise sous pli, merci de contacter votre interlocuteur commercial habituel ou le 0825 049 049 (0,15 € TTC/MIN.)

**TOTAL** commande des Chèques \_\_\_\_\_ €

**Découvrez aussi l'ensemble nos coffrets VIVABOX sur [www.tirgroupe.fr](http://www.tirgroupe.fr)**

**1 Offrez**  
le coffret livres de cuisine.



**2 Testez les recettes**  
grâce au guide de découverte des 9 livres de la sélection et aux 5 épices.

**3 Échangez**  
le chèque-cadeau et recevez gratuitement le livre de cuisine de votre choix à domicile.



Pour tout règlement par virement bancaire, merci de le libeller avec votre code client ou à défaut le n° du bon de commande et votre nom, et d'envoyer le détail du virement (montant et n° du bon de commande) à [tg.recouvrement@tirgroupe.fr](mailto:tg.recouvrement@tirgroupe.fr)

**RIB de TirGroupé**

3|0|0|7|6 | 0|2|0|6|3 | 1|2|3|0|2|9|0|0|2|0|0 | 4|2

code banque code guichet N° de compte clé RIB

**Règlement à joindre au Bon de Commande**

Chèque à l'ordre de TirGroupé Chèques Cadeaux, en indiquant votre code client au dos du chèque (si vous êtes déjà client)

N° du chèque ..... Montant du chèque ..... €

Date ..... Banque .....

À retourner à TirGroupé - 344, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex

Date : \_\_\_\_\_ Fait à : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Signature et cachet obligatoire

Signature : \_\_\_\_\_

Signature des conditions générales de vente au verso obligatoire.

\*\*Si vous avez plusieurs points de livraison, merci de remplir un bon de commande par adresse.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1. Dispositions générales

Les prestations de Tir Groupé Chèques Cadeaux (ci-après « TGCC ») relatives aux produits Bon Cadeau Direct® Cadeaux, Bon Cadeau Direct® Noël Adultes, Bon Cadeau Direct® Noël Enfants, Bon Cadeau Direct® Mariage/Pacs, Bon Cadeau Direct® Naissance, Bon Cadeau Direct® Retraite, Bon Cadeau Direct® Fête des Mères, Bon Cadeau Direct® Fête des Pères, Bon Cadeau Direct® Saint Nicolas, Bon Cadeau Direct® Sainte Catherine, Bon Cadeau Direct® Rentrée Scolaire, Bon Cadeau Direct® Performance, Bon Cadeau Direct® Gagnant, Bon Cadeau Direct® Sélection, Bon Cadeau Direct® Culture (ci-après « Chèques Cadeaux »), ainsi qu'aux coffrets cadeaux : DVD Grands Classiques, DVD Comédie, DVD thriller, DVD Série Enfant, DVD Série TV, CD Jazz, Livre Jeunesse, Livre BD, Livre cuisine du monde, Parcs et Loisirs, Cabaret, Saveurs Gourmandes, Escale Gastronomique, Bacchus suggestion vin, Bacchus suggestion champagne, Evasion à deux, Spa et bien-être, Photo sur toile, (ci-après « Coffrets Cadeaux ») sont soumises aux présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») qui prévalent sur toutes conditions d'achat de tout client Comité d'Entreprise, Entreprise ou Collectivités (ci-après le « Client »). Sauf accord spécifique entre TGCC et le Client, toutes modifications ou réserves vis-à-vis des présentes CGV, même spécifiées par écrit par le Client, n'engagent nullement TGCC, à moins que les dites modifications ou réserves n'aient été expressément acceptées par TGCC.

## 2. Renseignements et ouverture de compte Client

Préalablement à sa première commande, le Client s'engage à fournir à TGCC, de façon exhaustive et dans les délais requis, les renseignements sincères et véritables le concernant, nécessaires à TGCC pour l'ouverture de son compte Client et l'élaboration de son devis.

## 3. Validation et acceptation de la commande

La commande se matérialise par la signature par le Client de la facture pro-format ou du bon de commande. Les mentions légales du Client ainsi que le nom et la fonction du signataire dûment habilité devront apparaître lisiblement.

Pour être valable, toute commande de Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux doit être précédée d'un virement ou accompagnée d'un chèque bancaire à l'ordre de Tir Groupé Chèques Cadeaux. En cas d'enlèvement des Chèques Cadeaux à l'un de nos guichets, le Client pourra également régler sa commande par carte bancaire.

Sauf accord dérogatoire, toute commande de Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux ne sera valide et donc prise en compte par TGCC que si elle est accompagnée du règlement intégral.

En cas de règlement incomplet, TGCC en informera le Client et se réservera le droit d'honorer ou non la commande ou toute autre commande future en fonction du montant restant dû.

En accord avec ses règles de gestion du risque client, TGCC se réserve le droit de refuser un règlement par chèque bancaire et de proposer un autre mode de règlement au client. Dans ce cas, le chèque précédemment transmis sera restitué au Client.

## 4. Réserve de propriété

Les Chèques Cadeaux et les Coffrets Cadeaux restent la propriété de TGCC jusqu'au paiement intégral de la commande par le Client. TGCC se réserve le droit de ne traiter la commande qu'après avoir vérifié la régularité du paiement. Le non respect d'une ou plusieurs conditions de paiement définies aux présentes emportera déchéance du terme, la totalité des sommes restant dues devenant immédiatement exigible, sans aucune formalité et sans mise en demeure préalable. Enfin, en cas de non respect des conditions de paiement, le Client s'engage, à première demande de TGCC, à renvoyer immédiatement l'intégralité des Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux non encore payés à Tir Groupé Chèques Cadeaux – 344, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre cedex.

## 5. Transmission des commandes par télécopie

A défaut de reconnaissance juridique du caractère probant de la télécopie, le Client supporte intégralement les risques de fraude et décharge TGCC de toute responsabilité

concernant l'authenticité des ordres reçus par télécopie. Faute d'original, ce support sera donc réputé avoir, entre TGCC et le Client, valeur probante suffisante, comparable à celle d'un bon de commande signé et revêtu du cachet commercial du Client.

## 6. Prix et conditions de paiement

Les prix mentionnés sur les factures, facture pro-format ou bons de commandes ne peuvent donner lieu à aucun escompte pour paiement comptant ou anticipé.

TGCC se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais dans la limite que tout service facturé au Client le sera au prix en vigueur le jour de la commande par le Client et que toute hausse des frais d'acheminement ne pourra être répercutée que tant que la facture n'aura pas été émise. Conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce, à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement mentionnée sur la facture, des pénalités de retard sont dues de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'un quelconque rappel. Le taux d'intérêt de ces pénalités est de 15% annuels.

En cas de mise en œuvre d'une procédure de recouvrement, tous les frais encourus y afférents seront refacturés au Client en sus des intérêts stipulés. De plus, en cas de chèque tiré sur le compte du Client et refusé pour insuffisance de provision ou défaut de signature, les frais bancaires de rejet supportés par TGCC seront refacturés au Client.

## 7. Livraisons

### 7.1. Délai de livraison

Le délai moyen de livraison observé est de 2 jours en plus du délai de traitement de la commande. Les délais de livraison, qui ne sont pas de la responsabilité de TGCC, sont mentionnés à titre indicatif et correspondent aux délais annoncés par les transporteurs et livreurs utilisés par TGCC. Les retards éventuels causés par des aléas divers ou des cas de force majeure (notamment les intempéries), ainsi que les grèves, n'autorisent pas le Client à refuser la livraison, à en retarder le paiement, ou à demander une indemnité et/ou pénalité de quelque nature que ce soit.

### 7.2. Transport et transfert des risques

L'expédition des Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux est effectuée par TGCC et ses prestataires. TGCC prend en charge les frais supplémentaires en cas de dépassement des forfaits d'expéditions mentionnés sur la facture pro-format ou le bon de commande. Les forfaits d'expédition incluent le prix du transport et les frais d'assurance des valeurs expédiées. Le transfert des risques au Client intervient dès la livraison des Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux au Client. En cas d'enlèvement des Chèques Cadeaux par le Client à l'un des guichets de TGCC, la responsabilité de TGCC cesse dès la remise des Chèques Cadeaux entre les mains du Client.

### 7.3. Perte, vol et opposition

TGCC ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit d'une perte ou d'un vol de Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux survenant après la remise des chèques au Client.

Les Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux sous la responsabilité du Client qui seraient perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à échange, ni à remboursement. Aucune opposition ou interdiction quelconque relative à l'acceptation d'un Chèque Cadeau ou Coffrets Cadeaux par le réseau d'affiliés TGCC ne sera possible.

### 7.4. Réserves

Les éventuels dommages constatés à la réception des Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux devront faire l'objet de réserves formelles et immédiates auprès de l'opérateur en charge du transport. A défaut, il appartient au Client d'apporter la preuve que le dommage a eu lieu pendant le transport. Sous peine d'irrecevabilité, toute réclamation devra être adressée à – Tir Groupé – Service Clients - 344, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre cedex - par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 5 jours ouvrés qui suivent la livraison. En cas de retour de Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux suite à des réserves, cette opération se fait sous la seule responsabilité du Client.

## 8. Revalidation des Chèques Cadeaux par le Client

Les retours de Chèques Cadeaux, pour revalidation, se font sous la seule responsabilité du Client qui s'engage à

se conformer aux paliers d'assurance des valeurs définies par l'opérateur en charge du transport.

Les retours pour revalidation seront traités si le montant à revalider est supérieur à 500€. Cette revalidation est possible jusqu'à la date de validité. Un montant de 10% de la valeur à revalider sera prélevé pour des frais de traitement.

Le Client devra envoyer à Tir Groupé Chèques Cadeaux – Secrétariat Général - 344, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre cedex, un courrier d'instructions joint aux Chèques Cadeaux retournés ainsi qu'une enveloppe non affranchie et libellée à l'adresse du Client.

Aucune demande d'avis ne sera acceptée après la date de fin de validité des Chèques Cadeaux.

Un bordereau de revalidation est disponible sur simple demande auprès de votre agence ou de votre interlocuteur TGCC.

## 9. Revalidation des Coffrets Cadeaux par le Client

Aucune revalidation des Coffrets Cadeaux ne sera effectuée.

## 10. Réglementation applicable aux Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des dispositions légales et réglementaires, notamment fiscales et sociales, liées à l'attribution de Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux ou autres cadeaux et à leur utilisation.

TGCC ne pourra être tenue responsable par le Client ou par un bénéficiaire, ni de l'absence de déclaration aux Administrations compétentes, ni des conséquences de l'attribution de Chèques Cadeaux ou autres cadeaux. Le Client et le bénéficiaire sont seuls responsables des conséquences de l'utilisation qu'ils font des Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux.

## 11. Interdiction de la revente

Sauf accord écrit de TGCC, le Client s'interdit de revendre les Chèques Cadeaux. TGCC se réserve le droit de mettre fin à ses relations commerciales avec tout client manquant à cette obligation et ce, sans préavis ni indemnités.

## 12. Acceptation par les Affiliés

Les Chèques Cadeaux ou Coffrets Cadeaux sont valables auprès des enseignes référencées (sauf mentions particulières ou limitations présentes sur les chèques). Le refus par tout magasin affilié appartenant au réseau d'acceptation TGCC ou toute autre défaillance d'un affilié, ne pourra entraîner la mise en jeu de la responsabilité de TGCC. Les affiliés sont seuls responsables des biens et services qu'ils peuvent vendre au Client contre remise de Chèques Cadeaux ou Coffret Cadeaux.

## 13. Données à caractère personnel

Les informations recueillies sont régies par les dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi Informatique et Liberté »), modifiée, et ses décrets d'application. Elles seront utilisées pour les besoins des services souscrits et sont destinées, à cette fin, au prestataire. Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données nominatives le concernant ; ainsi qu'un droit d'opposition à leur traitement à des fins de prospection, exerçable auprès du siège social de TGCC. Le Client autorise TGCC à utiliser ses coordonnées, et notamment son adresse e-mail, pour lui communiquer des offres commerciales et/ou à communiquer à d'autres sociétés les données le concernant. Le Client autorise TGCC à le citer à titre de référence commerciale.

## 14. Opposabilité des présentes conditions générales de ventes

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV. Le fait pour le Client de passer commande de Chèques Cadeaux par l'intermédiaire des présentes CGV et selon les tarifs en vigueur implique l'acceptation pure et simple de ces CGV et des tarifs.

## 15. Droit et Compétence juridictionnelle

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige lié à leur conclusion, leur exécution, leur interprétation ou leur résiliation est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre.

Signature :